

UNIVERSITE TOULOUSE 2

Décision portant nomination du jury d'admission de l'examen professionnel d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Assistant-e des ressources humaines, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE TOULOUSE 2, session 2026

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n°2022-703 du 26 avril 2022 créant une voie temporaire d'accès aux corps d'ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation ;

Vu l'arrêté du 26 avril 2022 fixant les règles d'organisation générale, la nature des épreuves et la composition des jurys des examens professionnels de recrutement dans le corps des assistants ingénieurs prévus par le décret n°2022-703 du 26 avril 2022 créant une voie temporaire d'accès aux corps d'ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture d'examens professionnels pour le recrutement d'assistants ingénieurs,

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury d'admission de l'examen professionnel d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Assistant-e des ressources humaines, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE TOULOUSE 2, au titre de l'année 2026 :

Monsieur DINTILHAC Alain, administrateur de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, président, Université Toulouse2 Jean Jaurès, Toulouse.

Monsieur CAILLE Bertrand, ingénieur de recherche, expert, Institut d'études politiques de Toulouse, Toulouse.

Madame CALMES Hélène, directrice générale des services, experte, Institut national universitaire Jean François Cham, Albi.

Madame DIEU Nathalie, ingénieur d'études, suppléante, Université Toulouse2 Jean Jaurès, Toulouse.

Fait à Toulouse, le 8 juillet 2026



La Présidente,

Emmanuelle GARNIER